

45, rue du Marais - 69100 VILLEURBANNE - Tél : 04.78.72.04.34, Fax : 04.78.69.87.09,
E-mail : comptoir@comptoirdesrevetements.com Site WEB : www.comptoirdesrevetements.com

VILLEURBANNE, le 06/12/2022	VILLE DE CORBAS PLACE CHARLES JOCTEUR 69960 CORBAS
Nos Réf. : CF FAURE Clara Tél. 04.78.72.04.34 Port. 07.71.92.80.90 Mail c.faure@comptoirdesrevetements.com	
DEVIS N° D230682 <u>Objet du devis</u> Cht : 210978	
MM CORBAS DEVIS - Etagères placard coulissant médecins	

N°	Désignation	Unit	Quantité	P.V.U €	Montant H.T.€
1	Fourniture et pose d'étagères en panneaux blancs épaisseur 19mm sur crémaillère/console en applique : - 5 niveaux d'étagères - Hauteur des crémaillères 1920mm - Profondeur des étagères 50cm - 1 séparation centrale blanche sur 2300mm de haut environ Localisation : Placard coulissant médecins (largeur 2840mm)	Ft	1,00	650,0000	650,00

<u>Bon pour accord</u> A	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Total HT €</td> <td style="text-align: right;">650,00</td> </tr> <tr> <td>Total HT Net Commercial</td> <td style="text-align: right;">650,00</td> </tr> <tr> <td>Total HT Net</td> <td style="text-align: right;">650,00</td> </tr> <tr> <td>Total TVA (20 %)</td> <td style="text-align: right;">130,00</td> </tr> <tr> <td>Total TTC €</td> <td style="text-align: right;">780,00</td> </tr> <tr> <td>Acompte</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total Net TTC €</td> <td style="text-align: right;">780,00</td> </tr> </table>	Total HT €	650,00	Total HT Net Commercial	650,00	Total HT Net	650,00	Total TVA (20 %)	130,00	Total TTC €	780,00	Acompte		Total Net TTC €	780,00
Total HT €	650,00														
Total HT Net Commercial	650,00														
Total HT Net	650,00														
Total TVA (20 %)	130,00														
Total TTC €	780,00														
Acompte															
Total Net TTC €	780,00														

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur les prix.

Notre offre de prix est révisable suivant les conditions suivantes: Pr = Po x (BTm / BTmo)

Pr = Prix révisé
Po = Prix initial
BTm = indice BT du mois d'exécution des travaux
BTmo = indice du mois d'établissement du prix (date du présent devis)

Date du présent devis : décembre 2022

Les index à prendre en compte sont :

BT01 = Tous corps d'état
BT08 = Plâtre et préfabriqués
BT09 = Carrelage et revêtements céramique
BT10 = Revêtements en plastique
BT18a = Menuiserie intérieure
BT46 = Peinture, tenture, revêtements muraux
BT52 = Imperméabilité des façades

Conditions de Règlement : 30 J FIN DE MOIS

Offre valable jusqu'au 06/01/2023

Voir nos Conditions Générales de Vente ci-après

SAS au capital de 1 500 000 € - SIRET : 97250235500043 - NACE : 4333Z - TVA Intracommunautaire : FR 53 972502355 - RCS : Lyon

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAUX À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022, le 06 décembre 2022

Publié le

SLOW

ID : 069-216902734-20221213-VILLE_2022DC206-AU

La résiliation du contrat de
restitution du prix payé ni aucune diminution du montant des
travaux à payer.

Opposabilité des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous les clients professionnels de la société COMPTOIR DES REVETEMENTS (ci-après CDR), société par actions simplifiée immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 972 502 355 et dont le siège social est situé 45 rue du Marais, 69100 VILLEURBANNE. Tél : 04 78 72 04 34 - Fax : 04 78 69 87 09. comptoir@comptoirdesrevetements.com

La conclusion d'un contrat avec CDR entraîne l'acceptation des présentes conditions.

Marchés privés

Sauf disposition expresse en sens contraire, tout marché privé conclu avec CDR pour des travaux de bâtiment est soumis à la norme NF P 03-001.

Le rédacteur du marché de travaux s'engage à alerter CDR de la présence de clauses contraires à cette norme par écrit et avant la conclusion de tout contrat, sauf à engager sa responsabilité.

Formation du contrat

Sauf stipulation contraire, les devis et autres offres émis par CDR ont une durée de validité d'un mois.

Toute rature ou mention manuscrite apposée par le client sur le devis n'engage CDR que dans la mesure où elle l'a expressément ratifiée. Tout commencement de sa mission ne pourra être interprété comme une acceptation tacite.

Prix

A défaut de précision, tout prix communiqué par CDR est exprimé en euro, hors taxes et hors frais d'intérêt commun, notamment compte prorata ou frais liés à la sécurité collective des biens et des personnes sur le chantier.

Notre offre de prix est révisable suivant les conditions suivantes :

$$\text{Pr} = \text{Po} \times (\text{BTm} / \text{BTmo})$$

Pr = Prix révisé

Po = Prix initial

BTm = indice BT du mois d'exécution des travaux

BTmo = indice du mois d'établissement du prix

(Date du présent devis : décembre 2022)

Les index à prendre en compte sont :

BT01 = Tous corps d'état

BT08 = Plâtre et préfabriqués

BT09 = Carrelage et revêtements céramique

BT10 = Revêtements en plastique

BT18a = Menuiserie intérieure

BT46 = Peinture, tenture, revêtements muraux

BT52 = Imperméabilité des façades

Tout taux réduit de TVA est mentionné sous réserve de la fourniture par le client de l'attestation et des justificatifs nécessaires.

Clause résolutoire

CDR se réserve le droit de résilier tout contrat en cas de défaut de paiement d'un acompte ou d'un état de situation, de non-respect d'une règle légale d'ordre public ou de tout comportement du maître d'ouvrage faisant obstacle à la poursuite des travaux ou compromettant la sécurité des personnes ou des biens.

Délais de paiement

Sauf mention contraire du document, toute facture ou un état de situation émis par CDR est exigible dans un délai d'un mois à partir de sa date d'émission.

Tout débiteur est redevable de plein droit, dès le lendemain de l'échéance de la facture, dans les conditions de l'article L.441-6 du Code de commerce :

- d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage ;

- d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Les intérêts échus, dus pour une année entière, produisent intérêt.

Conditions de règlement

Le règlement d'une facture se fait par chèque adressé au siège de CDR ou par virement bancaire. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Compensation

Nonobstant les dispositions des articles 1348 et suivants du Code civil, CDR se réserve le droit de compenser toute dette, connexe ou non connexe, liquide ou non, exigible ou non. CDR est réputée s'être prévaluée de la compensation au jour de l'exigibilité de la première des dettes.

Réserve de propriété

Tout matériau non incorporé à un ouvrage fourni ou vendu par CDR demeure sa propriété jusqu'à paiement intégral du prix

Assurances

CDR est assurée auprès de la SMABTP LYON, 10 boulevard Vivier Merle, CS 53647 Lyon cedex 03, n° de contrat : 390476L1247000 / 001 475212/13 pour les travaux réalisés en France.

Données personnelles

CDR met en place un traitement informatique des données personnelles de ses cocontractants à des fins de prospection commerciale et d'établissement des devis, contrats et factures.

Tout intéressé peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement en adressant un courriel à comptoir@comptoirdesrevetements.com.

Loi applicable et juridictions compétentes

Tout contrat conclu avec CDR est soumis au droit français. En cas de litige avec CDR, seules les juridictions françaises sont compétentes à l'exclusion de toute juridiction étrangère qui serait compétente au regard des règles de droit international privé.